

# Best Sniper 2024

Du jeudi 4 au dimanche 7 juillet 2024



## REGLEMENT

### Orientation

La compétition Best Sniper est une compétition militaire se déroulant sur 4 jours sur la place d'armes du Petit Hongrin. Elle est basée sur le sniping de 4<sup>ème</sup> génération dans des conditions rustiques.

Elle demande une très bonne condition physique, une excellente santé et de bonnes connaissances d'infanterie.

Le personnel civil impliqué dans l'organisation doit disposer d'une assurance RC couvrant la participation à la compétition.

### Composition de la patrouille

Les participants travailleront en binôme (2 personnes). Ils s'inscrivent en tant que tel sur le site de la compétition : <https://sof-sion.ch/best-sniper-2024/>

Les participants doivent avoir effectué avec succès leur école de recrue. Il n'y a pas de limite d'âge. La compétition est ouverte à tous les grades, armes et fonctions. **Une catégorie Vétérans est possible que si les deux participants ont 60 ans révolus chacun. Les vétérans ne participent pas à la phase tactique.**

**Il est interdit d'entrer en service avec son pistolet!** Les pistolets seront mis à disposition sur les postes concernés.

**Il est interdit d'entrer en service avec de la munition.**

### Militaires Suisses

- Les militaires Suisses sont assurés par l'assurance militaire.
- Les participants Suisses doivent être instruits et posséder un Fass 90.
- Un Fass 90 peut être prêté si le militaire n'est pas équipé de l'arme, la demande doit être fait lors de l'inscription sous « commentaire ».
- Les participants Suisses devront être instruits au pistolet 75 ou 14. Si ce n'est pas le cas ils peuvent suivre une instruction préalable organisée par une association de sous-officiers.

### Militaires étrangers

- Les militaires étrangers doivent avoir une **autorisation du protocole militaire** afin de pouvoir participer à la compétition. Une instruction sur les armes suisses leur sera dispensée le jeudi.
- Les militaires étrangers doivent disposer d'une assurance privée et RC les couvrant pour ce genre d'activités.

- Les armes nécessaires à la compétition seront prêtées durant la compétition. La munition sera également fournie.

### **Vétérans**

- Les militaires de plus de 60 ans révolus peuvent participer en catégorie Vétéran.
- Les militaires étrangers peuvent également participer sous la catégorie Vétéran.
- Les patrouilles Vétérans participent uniquement à la phase technique.
- Une ghillie est cependant obligatoire afin de pouvoir effectuer les chantiers techniques.
- Le classement Vétéran est séparé.

### **Matériel standard obligatoire à prendre par participant (si une patrouille ne dispose pas du matériel obligatoire, elle sera éliminée)**

- Uniforme officiel du pays (par exemple TAZ 90 pour militaires Suisses)
- Chaussures aptes à faire campagne (reconnues par le DDPS)
- Sac à dos à grosse capacité d'emport
- Guillie
- Subsistance pour 48 heures dont 2 repas chaud au minimum
- Habits adaptés à la météo
- Sac couchage (un pour la compétition et un second ou le même pour les nuits en caserne)
- Pièce d'identité et livret de performances (pour militaires Suisses)
- Pamirs (coques-protège ouïe)
- Matériel pour écrire, ordre en poche standard, lampe de poche ou frontale
- Petite trousse sanitaire et une couverture de survie
- 1 téléphone portable enclenché que durant la phase tactique (batteries pleines)
- Sous-vêtements de rechange dans un sac étanche

### **Matériel optionnel**

Tout matériel pouvant aider ou vous faciliter votre mission dans le terrain. Nous conseillons de prendre une bonne paire de jumelles avec vous. La direction d'exercice peut sans devoir se justifier interdire tout matériel qui pourrait dénaturer la compétition (comme un télémètre laser) ou mettre en danger les participants ou de tierces personnes. Plus de détails seront donnés au briefing.

### **Matériel à prendre pour le jeudi et samedi soir (nuits en caserne)**

Uniforme de rechange (propre), affaires de douche, Tenue sport / décontractée, sac couchage propre, Cash (francs suisses) pour d'éventuels achats de souvenirs ou de matériel tactique.

### **Règles et Sécurité**

Les règles de sécurité de l'Armée suisse sont appliquées d'office lors de la compétition. La direction d'exercice peut rajouter des prescriptions particulières lors du briefing. De plus les règles usuelles de bon sens et de comportement s'appliquent à tous ! Il est interdit de faire du

feu ou de s'approcher de trop près d'un foyer en ghillie. Il est également formellement interdit de franchir des cours d'eau dont la hauteur dépasse les genoux.

Lors du tir les participants devront porter une attention particulière à la protection de l'ouïe et avertir immédiatement le chef de poste en cas de perte des protections. La direction d'exercice recommande de porter des papiers lors des différents tirs. Les dégâts occasionnés par des protections moins efficaces telles que les tampons auriculaires sont de la responsabilité du participant.

Si un participant n'a pas compris une explication lors d'un poste technique ou tactique, il est de son devoir de demander les éclaircissements nécessaires!

Durant la compétition, les participants portent en permanence leurs affaires avec eux. Il est interdit, par exemple, de déposer le sac à dos quelque part et de le récupérer plus tard. Le bon sens tactique peut prévoir certaines exceptions sur l'emplacement du poste (approche fine, observation, etc).

Une violation d'une des règles de sécurité peut entraîner l'élimination de la patrouille sur le poste concerné, voir l'arrêt total de la compétition.

La compétition se déroule dans un milieu difficile en moyenne montagne (1500m altitude). Les nuits peuvent être froides. A vous de prévoir le matériel nécessaire.

## **Abandon**

Si une patrouille décide d'abandonner, elle doit immédiatement contacter la direction d'exercice. Sa priorité sera de trouver du réseau afin de communiquer son emplacement ainsi que son état physique et psychique.

## **Déroulement de la compétition**

### Phase zéro dès 1300

Le jeudi après-midi sera consacrée aux formalités d'entrée en service, instruction aux armes pour les militaires étrangers, réglage/zérotage lunette pour toutes les patrouilles, briefing et préparation individuelle ainsi que la cérémonie d'ouverture.

### Phase technique

Le vendredi les connaissances techniques et physiques seront exercées.


### Phase tactique

Le samedi les connaissances tactiques et physiques seront exercées.

Les postes sont gérés par un chef de poste disposant des compétences et instructions nécessaires afin que les compétiteurs puissent évoluer en sécurité. Le poste d'armes anciennes est géré par l'ASEA (association suisse pour l'étude d'armes et armures). Les armes sur ce poste sont anciennes et ne sont pas d'ordonnance. Le poste est encadré par des spécialistes disposant des connaissances nécessaires afin que le poste soit exploité en sécurité.

## **Finances et participation**

- La finance d'inscription se monte à CHF 150.- par participant Suisse ou étranger ( CHF 300 par patrouille). Elle comprend les divers frais liés à la compétition, la médaille souvenir, le repas du jeudi soir, du vendredi matin, du samedi soir et du dimanche matin.
- **La clôture des paiements est fixée au 02.06.2024. Après cette date, les frais d'inscription sont majorés de CHF 100.- pour la patrouille.**
- Une fois inscrites, les patrouilles doivent payer leur inscription.
- **Aucun remboursement n'aura lieu en cas d'annulation de la patrouille.**
- Seul 20 patrouilles seront retenues. Respectivement, les 20 premiers paiements feront foi.
- Seul 5 patrouilles Vétéran seront retenues. Respectivement, les 5 premiers paiements feront foi.
- Les coordonnées bancaires se trouvent sur la photo du bulletin de versement. Sous « commentaire », il est obligatoire de noter « Best Sniper 2024 » et le nom de la patrouille que vous avez inscrite lors de votre inscription sur le site. Ce nom est mentionné dans l'email de confirmation de votre inscription.

<b>Récépissé</b>		<b>Section paiement</b>		<b>Compte / Payable à</b>	
Compte / Payable à CH02 0076 5001 0336 2520 8 Société des Sous-Officiers de Sion et environs Case postale 1950 Sion				CH02 0076 5001 0336 2520 8	
Payable par ┌ ┐ └ ┘				Société des Sous-Officiers de Sion et environs Case postale 1950 Sion	
Monnaie    Montant CHF        ┌ ┐ └ ┘		Monnaie    Montant CHF        ┌ ┐ └ ┘		Payable par ┌ ┐ └ ┘	
Point de dépôt					

Des informations complémentaires ( accès, planning détaillé, etc.) seront fournies par email aux patrouilles qui auront effectué leur paiement.